À trauers l'histoire...

De sourd-muet à Sourd

À l'intérieur

marque-page et cocotte

APEDAF

« *Être entendant, c'est percevoir le monde par les oreilles, intégrer les informations reçues dans le cerveau qui les restitue par la bouche sous forme de mots.*

Être sourd, c'est percevoir le monde par les yeux, intégrer les informations reçues dans son cerveau qui les diffuse dans tout le corps puis les restitue avec les mains sous forme de signes.

Yves Delaporte »

Réalisation : APEDAF asbl – Rue Van Eyck, 11a – 1050 Bruxelles
Editeur responsable : Anne-Charlotte Prévot
Rédaction : Helena Almeida et Frédérique Van Evelghem
Conception graphique : Helena Almeida et Inform'Action
Coordination : Edith Rioux
© APEDAF D/2013/4000/6
Nous remercions chaleureusement pour leur collaboration : Christine Hamoir (parent membre de l'APEDAF et chercheuse pour le projet enSignement - Marie Haps/Profils), Christine Moysons (Directrice de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique), Catherine Vialle (parent membre de l'APEDAF) et Audrey Zians (assistante à l'Université de Liège). Un grand merci également aux personnes qui nous ont fourni leur témoignage, ainsi qu'au CFLS (Centre Francophone de la Langue des Signes) pour les signes p.15.

Introduction

Le dictionnaire de l'Académie Française définit le terme « sourd-muet » par : *Qui, par suite de la surdité, est aussi privé de l'usage de la parole.*

Si le terme « sourd-muet » a progressivement été remplacé par celui de sourd, on l'entend encore régulièrement dans le langage courant. Or la surdité et la mutité doivent être dissociées : il s'agit de deux réalités bien distinctes.

Dans notre société, la communication orale et/ou écrite sont les passeports pour l'accès à l'information et pour l'intégration éducative, sociale et culturelle. La problématique pour les personnes sourdes est la difficulté d'accès au langage oral, bien plus que leur capacité auditive.

Différents termes ont jalonné l'histoire des sourds pour les définir. Cette brochure en retrace l'évolution, avec des figures marquantes, des moments clé... jusqu'à l'émancipation actuelle des personnes sourdes, dans le respect de leurs particularités.

Ces éléments essentiels permettent de mieux comprendre les raisons des idées reçues qui persistent autour de la surdité.

Figures historiques importantes dans l'éducation des sourds 4
Congrès de Milan : un épisode marquant 7
Évolution des appellations 8
Réveil sourd : moment clé 17
Conclusion / Bibliographie 19

Figures historiques importantes dans l'éducation des sourds

Étienne de Fay (1670 – 1750)

Né sourd, il est placé à 15 ans chez des moines à Amiens. Ceux-ci communiquent par signes et l'instruisent. Devenu architecte, il enseignera également aux enfants sourds au sein de cette abbaye, de 1720 à 1725. Il est le **premier professeur sourd** connu **en France**.

Abbé de l'Epée (1712 – 1789)

Vers 1760, l'abbé de l'Épée fonde une école gratuite à Paris, ouverte à tous les sourds, qu'ils soient riches ou pauvres.

L'abbé, alors qu'il était entendant, aurait été le premier à éduquer les sourds sans vouloir à tout prix les forcer à parler. Il a mis au point un **système de signes méthodiques** grâce auquel il a enseigné aux sourds qui, jusque là, étaient privés d'éducation.

Pierre Desloges (1747 – 1799?)

Devenu sourd à l'âge de 7 ans, il a acquis les rudiments du français grâce aux livres. Il écrit en 1779 *Observations d'un sourd-muet* où il **défend la méthode gestuelle** de l'abbé de l'Épée et critique sévèrement la méthode oraliste de l'abbé Deschamps.

Auguste Bébian (1749 - 1834)

Auguste Bébian (entendant), responsable pédagogique de l'Institution Nationale des Sourds-Muets de Paris, est le **premier à proposer un enseignement bilingue**, en 1817. Il a prouvé que l'acquisition de la langue française est facilitée par la langue des signes.

Abbé Sicard (1742-1822)
Laurent Clerc (1785-1869)
Thomas H. Gallaudet (1787-1851)

Laurent Clerc est scolarisé à l'Institut National des Jeunes Sourds-Muets avant d'y devenir **professeur** : il enseignera notamment à Ferdinand Berthier.

L'**abbé Sicard**, disciple et successeur de l'abbé de l'Épée, sera le deuxième **directeur** de l'école des sourds à Paris. Il emmène Laurent Clerc en 1815 à Londres où ils rencontrent le pasteur américain **Thomas H. Gallaudet**. Ce dernier demande à Laurent Clerc de l'accompagner aux États-Unis pour y fonder une école pour les sourds. Pendant leur voyage, il apprend la langue des signes à Gallaudet qui en retour lui permet de perfectionner son anglais.

Gallaudet assure la direction de l'école créée en 1821. À la langue des signes française que Laurent Clerc y enseigne, ses élèves ont ajouté des termes anglais, ce qui forme l'A.S.L. actuelle (American Sign Language). En 1864, l'Université Gallaudet est inaugurée à Washington, première institution d'enseignement supérieur destinée aux sourds. Elle est toujours la **seule université au monde dans laquelle tout est spécifiquement conçu pour les sourds.**

Joseph Henrion (1793 – 1868)

Sourd de naissance dans une famille entendante, il part à Paris à l'âge de 11 ans pour suivre l'enseignement de l'abbé Sicard. Il est le **premier professeur sourd belge** et a enseigné à Liège dans l'école pour sourds fondée par Jean-Baptiste Pouplin (dont il épousera la fille).

Ferdinand Berthier (1803 – 1886)

Ferdinand Berthier, sourd de naissance, est l'un des plus brillants exemples de réussite par l'éducation bilingue (langue des signes et français écrit). Il a été **professeur** à l'institut National des Sourds de Paris et **a écrit de nombreux ouvrages** sur la surdité.

Il a développé les droits des sourds et a été le premier sourd français à être décoré de la **Légion d'Honneur** par Napoléon (1849).

« *Qu'importe la surdité de l'oreille quand l'esprit entend ? La seule surdité, la vraie surdité, la surdité incurable, c'est celle de l'intelligence.*

Victor Hugo »

Congrès de Milan : un épisode marquant

Une nouvelle idéologie commence à s'imposer à la fin du 19e siècle, inspirée de la conviction que l'intégration des « sourds-muets » dans la société ne peut se faire qu'en utilisant la voix: l'**oralisme**. Une querelle des méthodes oppose ceux qui veulent recourir à la langue des signes pour l'éducation et ceux qui veulent que les sourds emploient la parole.

En **1880**, dans la ville de Milan, un **congrès mondial** réunit plus de 200 éducateurs dont seulement 3 sont sourds. La méthode oraliste est choisie par vote. Le cri *Vive la parole pure !* conclut le congrès et scelle leur avenir.

Les conséquences sont dramatiques pour les sourds :

- Les **langues des signes sont interdites** pendant **100 ans** dans toute l'Europe;
- Les enseignants sourds sont écartés des écoles, remplacés par des entendants;
- Les nouveaux élèves sont séparés des anciens pour éviter les échanges en langue des signes;
- La langue des signes s'appauvrit et se diversifie en dialectes propres aux communautés isolées les unes des autres;
- Les méthodes pour tenter de les « démutiser » échouent pour une proportion importante d'élèves sourds et l'illettrisme augmente (la prononciation est privilégiée au détriment du sens).

Des témoignages d'anciens élèves sourds via : ***www.rts.ch/video/emissions/signes/4439587-temoignages-d-anciens-eleves-sourds.html***

Malgré l'interdiction, les sourds se cachent pour signer. Certains créent des associations afin de maintenir et transmettre leur culture et leur langue aux générations futures.

Évolution des appellations

Les dénominations successives des personnes sourdes reflètent l'époque dans laquelle elles s'inscrivent, la façon dont le reste de la société les voit.

« *Dans la vie, je me sens souvent exclue, pas handicapée.*
Emmanuelle Laborit »

Étymologie du mot sourd

En **latin,** les racines indo-européennes du mot *surdus* se réfèrent à la notion de « bruit ».

En **grec ancien**, le mot *κοφός (cophos)* signifiait « être privé de quelque chose », « être coupé de » (de la vue, de l'odorat, etc.). Ce mot pouvait aussi renvoyer à « aveugle », « infirme » ou encore « hébété ». Le sens était assez large, avec une connotation négative. Pour les Grecs, la mutité n'était pas différenciée de la surdité car elle en était perçue comme la conséquence dérivée : la prononciation imparfaite de la langue orale n'était pas due à une déficience de l'appareil phonatoire[1], mais à la déficience de l'audition qui ne permet pas d'apprendre les sons d'une langue par imprégnation.

19ème siècle : distinction entre sourd et sourd-muet

À cette époque, lorsque le mot « sourd » est employé, il renvoie uniquement à ceux que l'on appelle actuellement les malentendants et les devenus sourds, oralisant de manière plus ou moins correcte. « Sourd-muet » (ou seulement « muet ») désigne le sourd de naissance ou devenu sourd en bas âge qui ne parle pas ou difficilement.

[1] = ensemble des organes qui produisent des sons (ou phones) propres à la langue parlée.

Cocotte détachable

1) Placez le côté orange face à vous et pliez votre carré en 2 dans la diagonale, dans les 2 sens.
2) Remettez à plat et repliez les 4 coins vers le centre.
3) Retournez la cocotte et renouvelez l'opération.
4) Pliez la cocotte en 2, dans les 2 sens.
5) Formez la cocotte : elle est prête !

De sourd-muet à Sourd

Comment se nomme le mouvement d'affirmation des sourds né aux USA dans les années 60 ?

a) Le réveil sourd
b) Le cri du sourd
c) L'appel du sourd
d) Le déclic sourd

Quelle couleur a été choisie comme symbole de la langue des signes, de l'identité et de la culture sourde ?

a) Le violet
b) Le fuschia
c) Le turquoise

En quelle année la langue des signes a-t-elle été reconnue en Belgique ?

a) 1999
b) 2003
c) elle n'est pas reconnue

Après le Congrès de Milan, pendant combien de temps la langue des signes fut-elle interdite ?

a) 10 ans
b) 100 ans
c) 200 ans

Ensemble, contribuons à une plus grande ouverture à la différence.

Faites un don à l'APEDAF et soutenez concrètement ses actions d'aide en faveur des familles d'enfants sourds.

IBAN BE02 0010 6356 0540 / BIC GEBABEBB *(déductibilité fiscale pour tout don de minimum 40€)*

APEDAF

www.apedaf.be

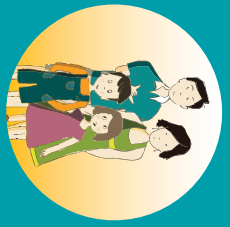

Qu'importe la surdité de l'oreille quand l'esprit entend ?

Victor Hugo

Début du 20ème siècle : sourds-parlants

Un vrai débat sur la terminologie adéquate est mené dans la presse par des sourds qui ont perdu l'audition après avoir appris à parler et/ou à lire et écrire. Devenus sourds, ils ont intégré des écoles spécialisées et y ont appris la langue des signes grâce aux autres élèves, devenant ainsi bilingues. On tente d'employer à partir de ce moment le terme de « sourds-parlants » pour les désigner, ce qui se matérialise dans le nom de certaines institutions, mais cela prend peu d'ampleur.

Les années 60 : de déficient auditif à silencieux

Pour les professionnels de la surdité, arriver à faire parler les « sourds-muets » semble alors possible grâce aux progrès des appareils auditifs, au développement de la logopédie et de l'éducation précoce. Le mot « muet » devient tabou et disparaît des noms d'institutions, des diplômes et des publications pédagogiques. On emploie plutôt les termes « déficient auditif », « malentendant », « hypoacousique ».

« *Quand j'étais jeune, lors d'un repas en famille, je demande à maman de quoi parlent-ils ? Mon père me répond : « Tu as un implant, non? Donc pas la peine de traduire. ». Il pensait que grâce à ce 'machin', je comprenais à 100%, sans besoin de traduction !*

Danitza Zoria Athas »

Malentendant

« Malentendant » est parfois utilisé au sens strict pour désigner les personnes qui ont une perte d'audition partielle pouvant être compensée par le port d'appareils auditifs. Mais ce vocable est parfois aussi adopté à tort à la place de « sourd ».

Silencieux

En réaction à ces terminologies médicales, les sourds revendiquent le retour à la langue des signes et remplacent le mot « muet » par « silencieux » pour marquer leur désaccord avec la méthode oraliste (associations silencieuses, presse silencieuse, sport silencieux).

Distinction entre malentendants et sourds

Les spécialistes distinguent « malentendants » et « sourds » en se basant sur l'importance des pertes auditives. La limite « technique » entre les deux groupes est la possibilité ou non de percevoir en partie la parole sans utiliser d'appareil auditif. De manière générale, **les citoyens font la même distinction, mais basée sur la langue utilisée** : les « malentendants » parlent (comme les « entendants ») tandis que les « sourds » signent. Bien sûr, certains sont bilingues et utilisent les deux modes de communication, la parole et la langue des signes. Ce n'est donc pas si simple et il existe beaucoup de nuances.

En plus de ces terminologies, d'autres mots liés au sujet permettent d'appréhender cette thématique complexe. Actuellement, on trouve dans le dictionnaire Larousse en ligne les définitions suivantes (**www.larousse.fr**) :

Parler

Articuler des paroles, prononcer les sons, les mots du langage. Mais aussi *Exprimer sa pensée autrement que par la parole, communiquer : Parler par gestes.*

La parole peut prendre plusieurs formes et permettre l'interaction, qu'elle soit orale, signée ou écrite. Entendre, parler, communiquer ne passent pas uniquement par le son : il ne s'agit pas que d'articuler.

Voix

Faculté d'émettre des sons, en parlant de l'homme ; ensemble des sons produits par les vibrations périodiques des cordes vocales.

La voix est un outil de transmission, mais ne pas avoir de voix ou ne pas l'utiliser ne signifie pas que l'on ne possède pas de parole.

Langue

Système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus, qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux.

Pour communiquer, on pense essentiellement à la langue, alors qu'il s'agit surtout d'un échange.

Langage

Capacité, observée chez tous les hommes, d'exprimer leur pensée et de communiquer au moyen d'un système de signes vocaux et éventuellement graphiques (la langue). Tout système structuré de signes non verbaux remplissant une fonction de communication.

La fonction la plus importante du langage n'est pas de transmettre des informations, mais de donner du sens à la réalité.

« *À chaque fois, dans les médias, ils disent « langage des signes », mais c'est la « langue des signes », au même titre que les langues orales.*
Delphine Michiels »

Voici un petit tour du monde de personnes sourdes qui se présentent en langue des signes :
http://deafnation.com/joelbarish/people/we-are-deaf/

En Belgique, deux signes sont utilisés pour « sourd ».

De sourd-muet à Sourd

Aujourd'hui : sourd et Sourd

À partir de 1975 et en lien avec le **réveil Sourd**, l'utilisation du terme « sourd » est adoptée.

D'une part, certains sourds espèrent que les progrès de la médecine leur permettront d'avoir accès au langage parlé et de ne plus être « muets ». D'autre part, le rejet de ce mot a été motivé par le caractère offensant qu'il revêt pour les sourds: **ils ne sont pas muets** puisqu'**ils ont une langue**, la langue des signes. En effet, malgré leur interdiction officielle dans les écoles, les signes n'avaient pas disparu des lieux associatifs.

> « *Regarder l'enfant sourd, c'est lui reconnaître son statut de sujet « parlant » à part entière en comprenant que cela peut ne pas être dans les modalités de notre langage de personne entendante.*
>
> **Sonia Demanez-Minc** »

Le laboratoire de linguistique de l'université de Gallaudet à Washington a proposé par la suite d'utiliser « sourd » avec une initiale minuscule pour désigner une personne avec une déficience auditive (aspect physiologique de la surdité). « Sourd » avec une majuscule renvoie à un membre de la communauté culturelle et linguistique qui pratique la langue des signes. Mais cet usage n'est pas toujours facilement applicable car il est impossible de tout compartimenter.

Ces dernières années, de nouvelles terminologies sont apparues, notamment en psychologie, pour faire référence au handicap : « personne sourde » dans le thème qui nous concerne. C'est une manière de voir dans le handicap un des attributs de la personne plutôt que de l'identifier à celui-ci. On utilise aussi « devenu sourd » ou « sourd de naissance » pour être plus précis lors de la réalisation d'une anamnèse (histoire de la personne).

Réveil Sourd : moment clé

Aux États-Unis, dans le courant des années 60, apparaît un **mouvement d'affirmation des sourds** qui se propage en Europe. Lors de cette période, nommée « le réveil Sourd », la hiérarchie se modifie dans le milieu associatif. Les sourds-parlants perdent leur légitimité pour être peu à peu remplacés par une nouvelle génération de sourds ayant des capacités en langue des signes et une affiliation culturelle au monde des sourds, plutôt que des compétences en français écrit. Ces nouveaux dirigeants rejettent l'étiquette de « déficients auditifs ». Le terme « sourd » est choisi et les noms des institutions sont transformés.

La **langue des signes** est une langue à part entière. Elle n'est pas universelle, mais toutes les langues des signes se ressemblent plus entre elles que les langues orales : les mots sont très différents, mais les syntaxes sont proches car toutes utilisent l'espace pour visualiser les phrases. La **couleur turquoise** a été choisie comme symbole de la langue des signes, de l'identité et de la culture sourdes.

Ce « réveil Sourd » est marqué par la volonté de **démédicaliser la surdité** et de revendiquer la reconnaissance des langues signées en tant que langues naturelles des sourds. Ceux-ci désirent ainsi se définir à travers une **identité culturelle et linguistique** plutôt qu'à travers des critères d'audition.

« *Casser les appareils en ouverture de colloque ne veut pas dire que je suis contre les appareils. Pas du tout. Je veux juste renverser la tendance et mettre la Langue des Signes au premier plan. (...) Il est temps que la Langue des Signes soit reconnue officiellement.*

François Mercurio

premier Colloque International sur la Langue des Signes, Poitiers, 1990 »

Conclusion

Voici encore une sélection de moments importants pour les personnes sourdes :

Quelques dates en urac :

1793 : ouverture de la 1ère institution pour sourds à Tournai par le chanoine Gosse (ou de Cambrai), un des disciples de l'abbé de l'Épée.

1819 : fondation à Liège par Jean-Baptiste Pouplin de l'actuelle I.R.H.O.V. (Institut Royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue).

1922 : fondation de la Fédération Sportive Belge pour les sourds par Émile Cornet.

1924 : organisation par Rubens-Alcais des 1ers Jeux Olympiques pour les sourds, à Paris.

1977 : création de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique / traduction en langue des signes du JT de la RTBF.

1983 : un décret ministériel autorise l'usage de la LSFB dans l'enseignement.

1993 : Emmanelle Laborit, comédienne sourde française, reçoit le Molière de la révélation théâtrale pour son rôle dans *Les Enfants du silence*.

1994 : 1ère Journée Mondiale des Sourds, à Liège.

1998 : reconnaissance par la loi belge de l'aptitude de la personne sourde à conduire.

« *Je pense que la Belgique est le premier pays d'Europe qui a autorisé la conduite aux personnes sourdes. La loi de 1998 n'a fait que confirmer notre aptitude afin d'enlever le doute dans l'esprit des gens.*

Martine Fraiture »

2000 : naissance de l'asbl *Ecole et Surdité* au sein de l'école Ste-Marie à Namur : projet bilingue d'inclusion d'enfants sourds ou malentendants dans l'enseignement ordinaire (des maternelles jusqu'aux secondaires).

2003 : reconnaissance officielle de la langue des signes en Belgique francophone, le 21 octobre 2003.

2013 : célébration des 10 ans de la reconnaissance !

Bibliographie

BENVENUTO Andrea, *Qu'est-ce qu'un sourd ? (ou : de quoi parlons-nous quand nous parlons de «sourds» ?)*, Université Paris 8, Ottawa, Septembre 2004

BERTIN Fabrice, *Les sourds - Une minorité invisible*, Éd. Autrement, Coll. Mutations n°260, Paris, 2010

DELAPORTE Yves, *Les sourds, c'est comme ça*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Coll. Ethnologie de la France n°23, Paris, 2002

DEMANEZ-MINC Sonia, *Langue des signes, langue française : du bébé à l'adolescent* in *L'enfant sourd et la pédagogie*, APEDAF, 2010

ENCREVÉ Florence, *Réflexions sur le congrès de Milan et ses conséquences sur la langue des signes française à la fin du XIXe siècle*, Le Mouvement Social n°223, 2008/2

HAESENNE Thierry, *À quoi sert donc le langage ?*, in *L'Autonomisation de la Personne Sourde*, Actes du Colloque, APEDAF, 2007

KEIJZER Ienke, *La surdité dans la société gréco-romaine*, Mémoire de maîtrise Lettres Classiques, Université Paul Valéry, Montpellier, 1995-1996

MOTTEZ Bernard, *Les Sourds existent-ils ?*, Éditions L'Harmattan, Coll. La philosophie en commun, Paris, 2006 et *Une entreprise de dénomination : Les avatars du vocabulaire pour désigner les sourds aux XIXe et XXe siècles*, H. J. Stiker, M. Vial, C. Barral (dir.), Fragments pour une histoire : notions et acteurs, Alter, diffusion CTNERHI, Paris, 1996

YAMAMOTO Osamu, *L'orchestre des doigts*, Kankô des Éditions Milan, tomes 1 à 4, Évreux, 2007

Clairentendants ! Attention ! Enfant sourd en milieu ordinaire !, APEDAF, 2011

La question du langage, APEDAF, 2008

Tous les sourds ne se ressemblent pas, APEDAF, 2005

L'APEDAF souhaite sensibiliser les citoyens, les professionnels, le monde associatif et les décideurs politiques aux subtilités du vocabulaire utilisé pour désigner les personnes sourdes ou malentendantes.

Cette brochure retrace l'évolution des termes qui ont été utilisés dans l'histoire pour définir les personnes sourdes. Les figures emblématiques qui ont participé à ce progrès, les moments charnières, les dates importantes et des témoignages complètent ce parcours dans le temps.

De plus, la cocotte détachable au centre du livret vous permettra de « réviser » de manière ludique. À vos marques, prêt(e)s... Découvrez !

Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

Rue Van Eyck, 11A bte 5 - 1050 Bruxelles
Tel : 02/644 66 77 - Fax : 02/640 20 44
E-mail : **info@apedaf.be**
www.apedaf.be

Éditeur responsable : Anne-Charlotte Prévot
© APEDAF D/2013/4000/6
Cette brochure a été réalisée avec le soutien généreux du club Kiwanis de Mouscron.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles